

En ligne tous les mercredis

24 octobre 2012

## LA VIE ECONOMIQUE

- [François Hollande maintient l'objectif de 3 % de déficit pour la France en 2013 et défend une mutualisation partielle des dettes en Europe](#)
- [Banque publique d'investissement, mode d'emploi](#)
- [Compétitivité : les propositions chocs du rapport Gallois](#)
- [Compétitivité : le gouvernement prend ses distances avec le rapport Gallois](#)
- [Contrats de génération : un accord en vue, la CGT réserve son accord](#)
- [40 000 emplois aidés supplémentaires immédiatement](#)
- [Les patrons de PME veulent en finir avec les 35 heures](#)
- [François Hollande veut que chaque Français ait accès à une mutuelle santé](#)
- [Les professions réglementées à nouveau dans le viseur](#)

## COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

- [Les derniers amendements au budget de la Sécurité sociale : bière, boissons énergisantes, retraités...](#)
- [Impôt sur le revenu : le gel du barème, sauf pour les plus modestes, voté à l'Assemblée nationale](#)
- [La taxe à 75 % sur les très riches votée à l'Assemblée nationale](#)
- [Les œuvres d'art échappent finalement à l'ISF](#)
- [Le gouvernement adoucit son projet d'imposition des stock-options](#)
- [Pourquoi la taxe d'habitation est fondamentalement injuste](#)

## LA VIE DES ENTREPRISES

- [L'Etat et les banques au secours de la filiale crédit de PSA](#)
- [Crédit Agricole signe la fin de son aventure grecque](#)
- [Alcatel-Lucent va supprimer plus de 1 400 postes en France](#)

## OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [François Fillon dénonce un budget de récession frappé d'amateurisme](#)
- [Pierre Moscovici : « Mettons fin aux mauvaises querelles »](#)

## LIVRES

- [L'Entrepreneur et l'Indigné, deux façons de changer le monde, Entretiens avec Jeanne Dussueil](#)
- [Dernière minute : les négociations sur les dépassements d'honoraires échouent](#)

### Qu'est-ce que Le.Crible ?

**Le.Crible** se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale. Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc. Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan. Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source. L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

## LA VIE ECONOMIQUE

### ● François Hollande maintient l'objectif de 3 % de déficit pour la France en 2013 et défend une mutualisation partielle des dettes en Europe

Dans un entretien donné à plusieurs journaux européens, dont Le Monde, **François Hollande** a réaffirmé sa volonté d'atteindre un déficit de 3 % du PIB fin 2013 : « *Pour ce qui concerne la France, j'ai fixé l'objectif de réduction du déficit à 3 % pour 2013 et de rétablissement de l'équilibre des comptes publics en 2017. De 2007 à 2012, la dette publique est passée en France de 62 % du PIB à 90 %. Prolonger cette tendance ne serait pas soutenable* ». Concernant la crise de l'euro, le président a déclaré que l'UE était « *tout près* » d'une sortie de crise : « *Sur la sortie de la crise de la zone euro, nous en sommes près, tout près. Parce que nous avons pris les bonnes décisions au sommet des 28 et 29 juin et que nous avons le devoir de les appliquer, rapidement. [...] D'abord, en réglant définitivement la situation de la Grèce, qui a fait tant d'efforts et qui doit être assurée de rester dans la zone euro. Ensuite, en répondant aux demandes des pays qui ont fait les réformes attendues et qui doivent pouvoir se financer à des taux raisonnables. Enfin, en mettant en place l'union bancaire. [...] Je veux que toutes ces questions soient réglées d'ici à la fin de l'année. Nous pourrons alors engager le changement de nos modes de décision, et l'approfondissement de notre union. Ce sera le grand chantier au début de l'année 2013. [...] Le pire - c'est-à-dire la crainte d'un éclatement de la zone euro -, oui, est passé. Mais le meilleur n'est pas encore là. A nous de le construire* ». Avant de se prononcer à nouveau pour une mutualisation partielle de la dette : « *L'union budgétaire doit être parachevée par une mutualisation partielle des dettes, à travers les eurobonds. [...] Nous participons tous à la solidarité, pas seulement les Allemands ! (...) Cessons de penser qu'il n'y aurait qu'un seul pays qui paierait pour tous les autres. C'est faux !* » Enfin, M. Hollande a déclaré : « *Le retour de la croissance suppose de mobiliser des financements à l'échelle de l'Europe, mais aussi d'améliorer notre compétitivité et enfin de coordonner nos politiques économiques. [...] Les pays qui sont en excédent doivent stimuler leur demande intérieure par une augmentation des salaires et une baisse des prélèvements, c'est la meilleure expression de leur solidarité (...) Aujourd'hui, ce qui nous menace, c'est autant la récession que les déficits* ».

[http://lexpansion.lexpress.fr/economie/hollande-favorable-a-une-mutualisation-partielle-des-dettes\\_349030.html#xtor=AL-189](http://lexpansion.lexpress.fr/economie/hollande-favorable-a-une-mutualisation-partielle-des-dettes_349030.html#xtor=AL-189)

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 17/10/2012)

[Retour au sommaire](#)

### ● Banque publique d'investissement, mode d'emploi

C'est le 17 octobre, en Conseil des ministres, que le gouvernement a donné son feu vert à la Banque publique d'investissement (BPI). Jean-Pierre Jouyet, directeur général de la CDC, en sera le président, sans avoir de fonctions exécutives. C'est Nicolas Dufourcq, actuel directeur général de Capgemini et créateur de Wanadoo, qui a « *vocation* » à en devenir le directeur général.

**La mission de la BPI ?** L'amélioration du financement public des entreprises. « *Les aides de l'Etat devront désormais transiter via cette structure* ».

- **Pierre Moscovici**, ministre de l'Economie : « *C'est une banque globale, différente, un outil stratégique. L'objectif n'est pas d'aider les entreprises en train de couler, mais d'aider les filières d'avenir et stratégiques, comme dans le numérique, la transition écologique ou l'économie sociale et solidaire. [...] Ce n'est pas un outil défensif, c'est un outil offensif. (...) N'en faisons pas un pompier* ».

- **Arnaud Montebourg**, ministre du Redressement productif y voit, lui, « *l'un des bras armés du redressement productif de notre pays* ».

#### Qui est concerné ?

- Les entreprises ayant un projet à l'export.

- Les petites et moyennes entreprises (PME). L'un des objectifs de la BPI sera l'identification de celles qui sont en croissance, afin de les soutenir dans leurs projets d'innovation et d'exportation. « *Seront privilégiés ceux qui favorisent la conversion écologique et énergétique de l'industrie ou encore l'économie sociale et solidaire* ».

- Les entreprises de taille intermédiaire (ETI). Il s'agira d'augmenter leur nombre et leur présence à l'export.
- Les grandes entreprises seront, elles, peu concernées. Quant aux très petites entreprises (TPE), les discussions sont encore en cours.

**Constitution de la BPI :** 1)- La filiale « entreprises » de la Caisse des dépôts qui privilégie les PME de croissance. 2)- Oséo, la banque d'investissement réservée aux entreprises innovantes. 3)- Le Fonds stratégique d'investissement (FSI). « *Ces trois outils ne seront pas fusionnés mais coordonnés par la BPI, qui incarnera donc une sorte de guichet public unique - il y en aura un par région* ».

- **Pierre Moscovici :** « *C'est une banque des régions ancrée dans les territoires, pas une construction parisienne en apesanteur. Ce n'est pas un machin parisien lointain. Nous voulons que 90 % des décisions financières soient prises en région* ».

**Quels moyens ?** Pierre Moscovici a indiqué que la BPI disposera de 42 milliards d'euros de « *force de frappe* », et en a précisé le détail : « *Une capacité de 20 milliards d'euros en prêts, 12 milliards de capacité en garanties et 10 milliards d'euros de capacité d'investissement en fonds propres sur le quinquennat* ».

<http://www.lejdd.fr/Economie/Actualite/Banque-publique-d-investissement-mode-d-emploi-569253>

<http://www.publicsenat.fr/lcp/politique/bpi-sera-proche-des-territoires-pas-un-machin-parisien-lointain-330058>

(Sources : [www.lejdd.fr](http://www.lejdd.fr) du 17/10/2012, Gaël Vaillant-LeJDD.fr, [www.publicsenat.fr](http://www.publicsenat.fr) du 17/10/2012)

### ● **Compétitivité : les propositions chocs du rapport Gallois**

Selon Le Figaro : dans un rapport qu'il doit remettre à François Hollande le 5 novembre 2012, Louis Gallois, ex-président d'EADS, récemment nommé commissaire général à l'investissement, prônerait « *30 milliards de baisse des charges, financés notamment par une hausse de CSG et une réduction de dépenses publiques* ». D'après un de ses proches : « *Il fera la proposition d'un choc de compétitivité sur deux ou trois ans de 30 milliards, dont 20 en baisse de cotisations patronales et 10 en baisse de cotisations salariales* ».

- **Le Figaro :** « *Les réductions de charges concerneraient les salaires jusqu'à 3,5 smics, soit un niveau bien supérieur à celui (2,6 smics) que Nicolas Sarkozy avait prévu lors du vote de loi sur la TVA sociale au printemps* ».

**Comment financer cette baisse massive de cotisations ?** Trois solutions, répondrait M. Gallois :

1)- Par « *une réduction massive des dépenses publiques* », bien plus importante que celle de 10 milliards envisagée dans le projet de loi de finances.

2)- Par une hausse modérée de la CSG et de la TVA pour « *pouvoir être supportée par les ménages* » compte tenu des forts prélèvements qu'ils subiront en 2013.

3)- Par une nouvelle fiscalité écologique sur le diesel.

Toujours d'après Le Figaro, M. Gallois souhaiterait donner « *une connotation sociale à son rapport* », en tendant la perche aux syndicats à travers deux propositions :

1)- que les représentants des salariés aient une voix délibérative dans les conseils d'administration des entreprises.

2)- en lançant une « *méga-négociation* » associant les questions de « *compétitivité coût* » et « *hors coût* » de son rapport, avec la réforme du marché du travail que les partenaires sociaux discutent depuis début octobre.

Le Figaro conclut en précisant que « *Louis Gallois s'attend à ce que les conclusions que l'on tirera de son rapport soient édulcorées* ».

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2012/10/19/20002-20121019ARTFIG00716-competitivite-les-propositions-chocs-de-gallois.php>

(Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 19/10/2012, Marc Landré)

[Retour au sommaire](#)

### ● **Compétitivité : le gouvernement prend ses distances avec le rapport Gallois**

- **Michel Sapin**, ministre du travail, semble dubitatif quant à l'article du Figaro concernant le rapport Gallois (cf. article précédent) : « *Je ne suis pas absolument persuadé que ce soient les bonnes informations. Attendons le rapport Gallois pour savoir ce qu'il y a dans le rapport* ».

Gallois. *Ce n'est pas le rapport Figaro* ». Ajoutant : « *La méthode du gouvernement, c'est de demander à M. Gallois qui a une expérience de l'affaire (...) de nous dire son point de vue. Il a demandé aussi au Haut conseil du financement de la protection sociale de faire un état des lieux. Les deux textes vont arriver au même moment. Ensuite, nous continuerons à confronter, à réfléchir. En janvier, il y aura un rapport définitif du Haut conseil, le gouvernement tranchera à ce moment-là. [...] D'ici là, il n'y a pas de décision* ».

M. Sapin a également qualifié de « *rengaine* » la plainte de certaines entreprises de payer trop de « *charges* » : « *Le sujet ce n'est pas l'ensemble des entreprises françaises, c'est le commerce extérieur. Le secteur qui est dans la compétition internationale, il faut le soutenir, il y a des mesures à prendre, y compris des mesures qui peuvent porter sur le coût du travail. Mais qu'est-ce qui manque le plus ? C'est l'innovation, la recherche, des nouveaux produits. Les Allemands vendent des voitures beaucoup plus chères que les nôtres, mais ils en vendent plus que nous. Il y a une histoire de qualité aussi* ».

[http://lexpansion.lexpress.fr/economie/competitivite-le-gouvernement-prend-ses-distances-avec-le-rapport-gallois\\_350795.html#xtor=AL-189](http://lexpansion.lexpress.fr/economie/competitivite-le-gouvernement-prend-ses-distances-avec-le-rapport-gallois_350795.html#xtor=AL-189)

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 22/10/2012)

### ● **Contrats de génération : un accord en vue, la CGT réserve son accord**

Vendredi 19 octobre 2012, quatre syndicats sont parvenus à un accord avec le patronat concernant le contrat de génération.

- **Laurent Berger**, numéro 2 de la **CFDT** : « *On a un bon compromis. En quatre séances, les partenaires sociaux se sont mis d'accord, c'est un bon signe pour la négociation sociale* ».

Seule la **CGT**, qui estime que l'accord comporte des « *avancées* » et des « *insuffisances* », n'a pas dit si elle comptait signer ou non l'accord.

- **Irène Huard (CGT)** : « *La responsabilité est maintenant dans le camp du gouvernement* ».

- **Le Medef** paraît optimiste : « *Il n'est pas exclu que nous ayons cinq signataires* ».

**Le contenu de l'accord** : trois options selon la taille des entreprises.

1)- moins de 50 salariés : l'engagement sera souple. Il s'agira d'une « *convention* » individuelle pour faciliter la transmission des compétences, voire de l'entreprise.

2)- Entre 50 et 299 salariés, les entreprises devront aussi avoir conclu un accord collectif « *intergénérationnel* » (négocié avec les syndicats) ou à défaut présenter un plan ou se raccrocher à un accord de branche.

- **Stéphane Lardy (FO)** : « *On fait un pari de l'incitation à la négociation collective. On verra ce que décidera le Parlement pour celles qui ne feraient rien du tout* ».

3)- Au-delà de 300 salariés, les entreprises seront obligées de conclure des accords ou plans, sous peine de sanction (comme la perte d'allègements sur les bas salaires et une amende). Selon le texte, les accords collectifs devront afficher des « *objectifs chiffrés* » de recrutement de jeunes et au moins trois engagements (parmi sept) sur les seniors.

- **Les bornes d'âges** sont, elles, plus souples que celles qu'avait avancées le ministère du Travail : 30 ans maximum si le jeune embauché en CDI était déjà en CDD ou en apprentissage, handicapé ou doctorant, 25 ans sinon. Si un accord collectif prévoit l'embauche de seniors, ceux-ci pourront avoir 55 ans (au lieu de 57 ans).

Syndicats et patronat ont demandé qu'un 1<sup>er</sup> bilan soit dressé avant fin 2013.

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202337586648-syndicats-et-patronat-proches-a-99-d-un-accord-sur-le-contrat-de-generation-502261.php?xtor=EPR-1500-\[lesechos18\]-20121019-\[s=461370 n=2 c=201 \]-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202337586648-syndicats-et-patronat-proches-a-99-d-un-accord-sur-le-contrat-de-generation-502261.php?xtor=EPR-1500-[lesechos18]-20121019-[s=461370 n=2 c=201 ]-937960@1)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 20/10/2012, Martine Gilson)

[Retour au sommaire](#)

### ● **40 000 emplois aidés supplémentaires immédiatement**

Jeudi 18 octobre, lors d'un entretien sur France Inter, Michel Sapin, ministre du Travail, a annoncé une rallonge de 40 000 emplois aidés pour 2012. Ces emplois s'ajouteront aux 80 000 décidés en juin dernier.

- **D'après le ministère du Travail** : « *Au total, ce seront 440 000 contrats aidés non marchands qui seront mobilisés en 2012, et environ 500 000 en incluant les contrats aidés dans le secteur marchand* ».

Concernant les emplois d'avenir, M. Sapin a « *ouvert la porte* » à 100 000 contrats en 2013.

- **Michel Sapin** : « *S'il y a encore plus (d'entreprises) qui veulent faire cet effort d'accueillir des jeunes (...), tant mieux, il n'y a pas de limite budgétaire en faveur de cette politique en faveur des jeunes qui sont sans emploi et sans formation. La question dans le domaine des politiques de l'emploi n'est pas de la limitation budgétaire. Il faut faire les choses non pas pour faire de la statistique, mais pour résoudre des vraies difficultés, faire de la qualité* ».

[http://www.lepoint.fr/economie/40-000-emplois-aides-supplementaires-immEDIATEMENT-18-10-2012-1518213\\_28.php?xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20121018](http://www.lepoint.fr/economie/40-000-emplois-aides-supplementaires-immEDIATEMENT-18-10-2012-1518213_28.php?xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20121018)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 18/10/2012)

#### ● **Les patrons de PME veulent en finir avec les 35 heures**

Selon une enquête réalisée par l'institut OpinionWay pour Banque Palatine, *Challenges* et iTélé, 56 % des dirigeants de PME (petites et moyennes entreprises) et d'ETI (entreprises de taille intermédiaire) sont pour la suppression des 35 heures. Un dossier que, cependant, ni le gouvernement, ni les syndicats, ni même les organisations patronales ne souhaitent rouvrir.

- **Jean-Eudes du Mesnil du Buisson**, délégué général de la **CGPME** : « *Il sera très difficile d'y mettre fin, car de multiples dispositifs ont été greffés dessus, notamment des allègements de charges* ». D'autre part, « *expliquer aux salariés qu'il faut travailler 39 heures en étant payé 35 aurait un impact difficilement gérable sur le climat social* ».

[http://www.challenges.fr/entreprise/20121017.CHA2033/les-patrons-de-pme-veulent-en-finir-avec-les-35-heures.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20121018](http://www.challenges.fr/entreprise/20121017.CHA2033/les-patrons-de-pme-veulent-en-finir-avec-les-35-heures.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20121018)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 17/10/2012, Pierre-Henri de Menthon)

#### ● **François Hollande veut que chaque Français ait accès à une mutuelle santé**

Samedi 20 octobre, François Hollande a promis de réduire les inégalités dans l'accès aux soins et d'ouvrir à tous les Français l'accès à une couverture complémentaire.

- **François Hollande** : « *Le temps est venu de porter un coup d'arrêt à la dérive du marché libre de la santé* ». Comment ? En généralisant « *à l'horizon de 2017 l'accès à une couverture complémentaire de qualité* », c'est-à-dire l'accès aux mutuelles et autres assurances santé complémentaires. Cela concerne quatre millions de Français, qui n'en bénéficient pas encore. La méthode ? « *Une incitation financière* » plutôt qu'une « *obligation* » d'assurance. M. Hollande a par ailleurs critiqué la politique de l'ancienne majorité présidentielle, qui a fait, d'après lui, « *exactement le contraire de ce qui était nécessaire, en alourdissant sans mesure la taxe sur les conventions d'assurance* », ce qui « *a renchéri le coût de la complémentaire santé pour tous les Français, et en a rendu l'accès plus difficile* ».

Pour sa part, M. Hollande prône « *une modulation beaucoup plus forte de cette taxe afin que les contrats dits 'responsables' deviennent véritablement attractifs. [Ces contrats qui peuvent être individuels ou collectifs] doivent garantir un large niveau de couverture (...) sans discrimination d'âge ou de situation de santé* ».

Au sujet des **dépassements d'honoraires**, le président a souhaité « *que cette discussion aboutisse. Il vaut mieux toujours un bon accord qu'une loi incertaine mais il y aura, je le répète, une loi s'il n'y a pas un accord. Nous ne pouvons pas admettre qu'un certain nombre de nos compatriotes soient frappés par ces dépassements et ne puissent pas aller vers des soins de qualité* ». Le chef de l'Etat a cependant estimé que ces négociations étaient « *difficiles* » car il était question de « *rémunérations de professionnels de grande qualité* » et « *de sommes importantes* », quelque 2,5 milliards d'euros, dont 800 millions sont remboursés par les mutuelles.

[Retour au sommaire](#)

Concernant **la lutte contre les inégalités et les déserts médicaux**, il s'est à nouveau engagé à garantir un accès aux services d'urgence en moins de 30 minutes à tous les Français. « *Une déclaration qui intervient au lendemain d'un accouchement dramatique dans le Sud-Ouest où une mère a perdu son bébé en le mettant au monde dans sa voiture sur l'autoroute A20 alors qu'elle faisait route vers une maternité de Brive (Corrèze), faute de maternité dans le nord du département du Lot où elle réside* », note **le Nouvel Observateur**. François Hollande, évoquant **l'installation des jeunes médecins dans les zones sous-médicalisées**, s'est dit « *favorable à des mesures d'incitation multiples et variées* » plutôt

qu'à des mesures de « *coercition* ». Enfin, pour **une meilleure information des patients**, François Hollande a souhaité la création d'un « *service public d'information sur la santé en général, et les établissements de soins et les médicaments en particulier* ».

[http://tempsreel.nouvelobs.com/social/20121020.OBS6447/hollande-veut-que-chaque-francais-ait-acces-a-une-mutuelle-sante.html#xtor=EPR-3-\[Actu17h\]-20121020](http://tempsreel.nouvelobs.com/social/20121020.OBS6447/hollande-veut-que-chaque-francais-ait-acces-a-une-mutuelle-sante.html#xtor=EPR-3-[Actu17h]-20121020)

- **L'intégralité du discours du président de la république au congrès de la Mutualité française :**

<http://www.elysee.fr/president/les-actualites/discours/2012/discours-du-president-de-la-republique-au-congres.14141.html>

(Sources : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 20/12/2012, [www.elysee.fr](http://www.elysee.fr))

#### ● **Les professions réglementées à nouveau dans le viseur**

Une mission sur les professions réglementées vient d'être confiée par le ministre de l'Économie et des Finances à l'inspection générale des Finances (IGF). Le but ? Améliorer la compétitivité de leurs activités. **Pierre Moscovici** suggère plusieurs pistes, dont « *des mesures sectorielles qui peuvent concerner l'immobilier, l'énergie [...] ou encore les professions réglementées - sujet sur lequel une mission vient d'être confiée à l'Inspection générale des Finances* », tout en citant le rapport Attali (2008) : « *Il y avait beaucoup de choses intéressantes dans ce rapport, même si tout n'est pas à prendre* ». Ce rapport, commandé par Nicolas Sarkozy, avançait des pistes pour « *libérer* » la croissance : par exemple en supprimant le monopole ou l'accès restreint à plusieurs professions, comme les pharmaciens, les chauffeurs de taxi ou encore les professions juridiques (notaires, huissiers, avocats au conseil). Peu de ces pistes avaient été retenues, suite aux protestations des professions concernées.

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202339632404-les-professions-reglementees-a-nouveau-dans-le-viseur-502474.php?xtor=EPR-1500-\[nl\\_8h\]-20121022-\[s=461370\\_n=2\\_c=201\\_\]-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202339632404-les-professions-reglementees-a-nouveau-dans-le-viseur-502474.php?xtor=EPR-1500-[nl_8h]-20121022-[s=461370_n=2_c=201_]-937960@1)

(Source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 22/10/2012, Marie Bellan)

#### **COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE**

● **Les derniers amendements au budget de la Sécurité sociale : bière, boissons énergisantes, retraités...**

La commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale poursuit l'examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2013. Elle a d'ores et déjà adopté un certain nombre d'amendements :

1)- Exemption de la hausse de la taxe sur la bière pour les petites brasseries indépendantes dont la production annuelle est inférieure à 10 000 hectolitres.

2)- Création d'une taxe spécifique sur les boissons énergisantes. Le taux est fixé à 200 euros par hectolitre.

3)- Restriction de la taxe sur les retraites. Ainsi, 2,5 millions de retraités modestes (sur 10 millions initialement concernés) n'auront pas à la payer. Cette taxe, qui devait être de 0,15 % en 2013 puis de 0,30 % en 2014, est fixée à 0,30 % et s'appliquera à compter du 1<sup>er</sup> avril 2013.

4)- Exonération pour les mutuelles étudiantes de la taxe sur les complémentaires Santé mise en place en 2011. La perte occasionnée par cette exonération, estimée à quelque 8 millions d'euros, devrait être compensée par l'augmentation de la contribution des entreprises de l'industrie pharmaceutique.

- **Nb** : Selon des chiffres officiels, 19 % des étudiants n'ont pas de complémentaire santé, contre 10 % pour l'ensemble de la population.

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202332349646-biere-boissons-energisantes-retraites-les-derniers-amendements-au-budget-de-la-securite-sociale-501343.php?xtor=EPR-1500-\[lesechos18\]-20121017-\[s=461370\\_n=2\\_c=201\\_\]-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202332349646-biere-boissons-energisantes-retraites-les-derniers-amendements-au-budget-de-la-securite-sociale-501343.php?xtor=EPR-1500-[lesechos18]-20121017-[s=461370_n=2_c=201_]-937960@1)

(Source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 16/10/2012, V.M. avec Agences)

[Retour au sommaire](#)

● **Impôt sur le revenu : le gel du barème, sauf pour les plus modestes, voté à l'Assemblée nationale**

Jeudi 18 octobre, l'Assemblée nationale a voté le maintien du gel du barème de l'impôt sur le revenu pour 2013. Cette mesure est cependant assortie d'un mécanisme pour épargner les contribuables les plus modestes.

[http://www.lepoint.fr/economie/impot-sur-le-revenu-gel-du-bareme-sauf-pour-les-plus-modestes-vote-a-l-assemblee-18-10-2012-1518248\\_28.php?xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20121018](http://www.lepoint.fr/economie/impot-sur-le-revenu-gel-du-bareme-sauf-pour-les-plus-modestes-vote-a-l-assemblee-18-10-2012-1518248_28.php?xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20121018)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 18/10/2012)

● **La taxe à 75 % sur les très riches votée à l'Assemblée nationale**

Vendredi 19 octobre, l'Assemblée nationale a adopté la contribution exceptionnelle à 75 % sur les très hauts revenus d'activité.

- **Le Nouvel Observateur** : « Cette contribution vise pendant deux ans les revenus d'activité supérieurs à un million d'euros par an et par contribuable. Elle doit toucher environ 1 500 personnes, qui paieront en moyenne 140 000 euros à ce titre, pour un gain estimé à 210 millions d'euros par an ».

[http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20121019.OBS6418/taxe-a-75-sur-les-tres-riches-le-texte-vote-a-l-assemblee.html#xtor=EPR-1-\[Actu8h\]-20121020](http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20121019.OBS6418/taxe-a-75-sur-les-tres-riches-le-texte-vote-a-l-assemblee.html#xtor=EPR-1-[Actu8h]-20121020)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 19/10/2012)

● **Les œuvres d'art échappent finalement à l'ISF**

C'est dans la nuit du 18 au 19 octobre que l'Assemblée nationale a décidé de rejeter l'inclusion des œuvres d'art de plus de 50 000 euros dans le calcul de l'ISF.

- **Patrick Bloche (PS)** : « [Une telle mesure aboutirait à] une disparition du marché de l'art en France, qui représente 45 000 emplois ».

- **Christian Eckert**, rapporteur général du Budget (PS) et auteur de la proposition : « En Suisse, où, à ce que je sache, le marché de l'art n'est pas complètement tué, l'ensemble des œuvres d'art sont assujetties à l'ISF. Aux termes de l'amendement, il aurait suffi d'exposer temporairement une œuvre pour qu'elle ne soit pas imposée ».

<http://www.leparisien.fr/economie/votre-argent/finances-les-oeuvres-d-art-echapperont-finalement-a-l-isf-19-10-2012-2247163.php?xtor=EREC-109---1346501@1>

(Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 19/10/2012)

● **Le gouvernement adoucit son projet d'imposition des stock-options**

Vendredi 19 octobre, le gouvernement a décidé d'assouplir son projet d'imposition des stock-options. Seuls les plans de stock-options postérieurs au 28 septembre 2012 seront soumis au barème de l'impôt sur le revenu. Il a en outre « restauré la possibilité d'imputer la moins-value de cession éventuelle sur la plus-value d'acquisition, pour réduire la somme soumise à imposition. Son projet initial supprimait cette disposition ».

- **Les Echos** : « Enfin, l'amendement de l'exécutif prévoit d'exonérer de cotisations sociales les plus-values si un délai de quatre ans s'est écoulé entre l'attribution et la levée de l'option (deux ans pour les actions gratuites). Dans ce cas, les prélèvements sociaux patrimoniaux de 15,5 % ainsi que 10 % côté salarié continuent néanmoins de s'appliquer, ainsi que de 30 % côté patronal (charges relevées lors du collectif budgétaire de juillet) ».

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202339723622-le-gouvernement-adoucit-son-projet-d-imposition-des-stock-options-502478.php?xtor=EPR-1500-\[nl\\_8h\]-20121022-\[s=461370\\_n=2\\_c=201\\_l-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202339723622-le-gouvernement-adoucit-son-projet-d-imposition-des-stock-options-502478.php?xtor=EPR-1500-[nl_8h]-20121022-[s=461370_n=2_c=201_l-937960@1)

(Source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 22/10/2012, Elsa Conesa)

[Retour au sommaire](#)

● **Pourquoi la taxe d'habitation est fondamentalement injuste**

Dans un rapport présenté la semaine dernière, les sénateurs François Marc (PS) et Pierre Jarlier (Parti radical) parlent d'un « système injuste ».

- **Challenges** : « Au-delà des taux d'imposition, qui varient entre les communes, c'est l'assiette sur laquelle ils s'appliquent qui détermine le montant de la taxe d'habitation. Or cette assiette repose sur la "valeur locative cadastrale" (VLC) des logements, établie pour la

première fois en... 1970. Autrement dit, les évolutions structurelles du marché immobilier depuis 40 ans n'ont pas modifié le calcul de la taxe, qui concerne tout de même 33 millions de logements – et a rapporté 15 milliards d'euros en 2008 ». En 2010, le Conseil des prélèvements obligatoires avait déjà relevé que « l'équité entre contribuables n'(était) pas garantie » : « La non revalorisation des bases induit des transferts de charges importants entre contribuables. Les tarifs de 1970, encore en vigueur, ne reflètent plus la réalité du marché immobilier. En particulier, les biens de faible valeur paraissent largement surestimés par les valeurs locatives cadastrales. Les immeubles de construction récente, notamment ceux abritant des habitations à loyer modéré, présentent de nombreux 'éléments de confort' appréhendés par le dispositif. A l'inverse, la rénovation des logements anciens n'a pas été intégralement prise en compte ni la désaffectation pour les zones où l'activité économique, vivace en 1970, a dé péri ».

Selon le rapport sénatorial : « La dernière tentative de révision générale des VLC remonte à 1990, mais elle n'a jamais abouti à cause des "transferts de charges" qu'elle aurait engendrés ». Ainsi, 38 % des logements soumis à la taxe d'habitation auraient vu leur montant progresser d'au moins 5 %, et pour 7 % d'entre eux, il aurait augmenté de plus de 50 %. **Pour François Marc et Pierre Jarlier**, la réforme de la taxe d'habitation est nécessaire. Selon Challenges, « la loi de finances rectificative de 2010 a engagé la révision des valeurs locatives pour les locaux professionnels, au nombre de 3,3 millions (dix fois moins que les locaux d'habitation, donc). Elle devrait aboutir en 2015, un an après les élections municipales. Les sénateurs suggèrent de poursuivre dans cette voie en lançant dès 2013 la refonte de l'assiette servant à déterminer le montant de la taxe d'habitation, pour une application au 1<sup>er</sup> janvier 2016 ». Challenges note également que « le législateur pourrait même suivre la recommandation du Conseil des prélèvements obligatoires qui préconisait en 2010, pour mettre fin à l'injustice caractéristique de la taxe d'habitation, de "constituer une assiette mixte, intégrant une part de revenu" à côté des VLC renouvelées ». Ce qui reviendrait à indexer en partie la taxe d'habitation aux capacités contributives de chacun.

[http://www.challenges.fr/economie/20121017.CHA2023/pourquoi-la-taxe-d-habitation-est-fondamentalement-injuste.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20121017](http://www.challenges.fr/economie/20121017.CHA2023/pourquoi-la-taxe-d-habitation-est-fondamentalement-injuste.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20121017)

- **Le rapport de François Marc et Pierre Jarlier dans son intégralité (195 pages) :**

<http://www.senat.fr/rap/r11-593/r11-5931.pdf>

(Sources : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 17/10/2012, Jérôme Lefillière, [www.senat.fr](http://www.senat.fr))

## LA VIE DES ENTREPRISES

### ● L'Etat et les banques au secours de la filiale crédit de PSA

- **Pierre Moscovici**, ministre de l'Economie et des Finances : « Nous sommes en train de chercher des solutions qui permettront à cette banque [Banque PSA Finance (BPF), ndlr] de pouvoir trouver des financements en s'appuyant sur le système bancaire et sur une forme, à définir en commun, de soutien de l'Etat ».

- **Arnaud Montebourg** : « [Il n'y aura pas] de garantie de l'Etat à la banque captive de PSA sans contrepartie substantielle », entendant par là peser sur le plan de restructuration en cours.

- **PSA** indique de son côté « examiner aujourd'hui différentes options pour la mise en place de solutions qui vont permettre à la banque de maintenir un volume de financement vers les particuliers et les concessionnaires. [...] Mais ni le principe, ni les modalités de ces solutions ne sont arrêtés aujourd'hui ».

D'après Le Figaro, le sauvetage de la BPF est devenu nécessaire, suite à la crise qui secoue PSA et la dégradation de la note de crédit du constructeur par l'agence Moody's, « qui risque de faire s'envoler les taux d'emprunts de BPF. Cette filiale finance à la fois les concessionnaires Peugeot et Citroën et les achats de leurs clients ».

[http://www.challenges.fr/revue-de-presse/20121017.CHA2010/l-etat-et-les-banques-au-secours-de-la-filiale-credit-de-psa.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20121017](http://www.challenges.fr/revue-de-presse/20121017.CHA2010/l-etat-et-les-banques-au-secours-de-la-filiale-credit-de-psa.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20121017)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 17/10/2012)

[Retour au sommaire](#)



### ● **Crédit Agricole signe la fin de son aventure grecque**

Le Crédit Agricole a cédé sa filiale grecque Emporiki à un autre établissement bancaire grec, Alpha Bank. Cette opération amputera le résultat du troisième trimestre de deux milliards d'euros et signe la fin de « l'aventure hellène » du groupe français.

[http://www.challenges.fr/entreprise/20121017.CHA2012/credit-agricole-la-vente-d-emporiki-aura-un-impact-de-2-milliards.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20121017](http://www.challenges.fr/entreprise/20121017.CHA2012/credit-agricole-la-vente-d-emporiki-aura-un-impact-de-2-milliards.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20121017)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 17/10/2012)

### ● **Alcatel-Lucent va supprimer plus de 1 400 postes en France**

- **Claude Josserand**, délégué central **CGT** : « Il y aura 5 490 postes supprimés dans le monde, qui englobe l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique avec 3 300 suppressions de postes en Europe, dont 1 430 en France ». **La direction** a confirmé cette information. Selon **la CFDT**, en France, les principales activités concernées sont les fonctions supports (ventes, marketing, finances, RH, et les autres fonctions centrales, services clients, activités support de Networks).

[http://tempsreel.nouvelobs.com/social/20121018.OBS6209/alcatel-lucent-va-supprimer-plus-de-1-400-postes-en-france.html#xtor=EPR-3-\[Actu17h\]-20121018](http://tempsreel.nouvelobs.com/social/20121018.OBS6209/alcatel-lucent-va-supprimer-plus-de-1-400-postes-en-france.html#xtor=EPR-3-[Actu17h]-20121018)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 18/10/2012)

## **OPINIONS/VIE POLITIQUE**

### ● **François Fillon dénonce un budget de récession frappé d'amateurisme**

- **François Fillon** s'est exprimé dans un entretien accordé le 17 octobre à France Info : « [C'est un] budget de récession, [fruit de] beaucoup d'amateurisme. [...] Le budget, c'est vraiment un budget de récession. On est à zéro (de croissance) et on rajoute un gros coup sur la tête des entreprises. [...] On est en train de provoquer la récession. On n'est pas obligé de faire porter tout l'effort sur les impôts et pas tout l'effort sur les entreprises. [L'effort demandé au pays est] très mal partagé. La Cour des comptes avait préconisé 50 % d'économies, 50 % d'augmentation d'impôts. [Or, là,] on est sur 20 milliards d'impôts supplémentaires, 10 milliards de prétendues économies qui sont en fait des économies par rapport à l'augmentation prévisible du budget. [...] Je n'ai pas le sentiment que les ministres se livrent à autant d'improvisations sans être un peu autorisés ou soutenus par les rapports directs qu'ils ont avec le président de la République. [...] Il faut que (Jean-Marc) Ayrault et (François) Hollande règlent leur fonctionnement. [...] On a le sentiment d'un énorme flottement et je pense vraiment que ce flottement vient de l'origine, c'est-à-dire de la négation de la crise. On s'est concentré sur la critique du gouvernement précédent (...) et on a omis l'essentiel, la crise et son ampleur ».

[http://www.liberation.fr/politiques/2012/10/17/fillon-denonce-un-budget-de-recession-frappe-d-amateurisme\\_853816](http://www.liberation.fr/politiques/2012/10/17/fillon-denonce-un-budget-de-recession-frappe-d-amateurisme_853816)

(Source : [www.liberation.fr](http://www.liberation.fr) du 17/10/2012)

[Retour au sommaire](#)

### ● **Pierre Moscovici : « Mettons fin aux mauvaises querelles »**

- **Pierre Moscovici**, dans un entretien aux Echos, s'est adressé au Medef et aux entrepreneurs en général : « Il faut sortir de ce climat de tension qui n'est pas sain. Notre ambition est de redresser la maison France, elle doit être collective et partagée. Je veux être le ministre des entreprises, je revendique une attitude pro-entreprises. Sans les entreprises et les entrepreneurs, pas de création de richesse, pas d'emplois, pas de croissance. Elles doivent trouver dans les pouvoirs publics un partenaire stable, positif. [...] Le gouvernement ne pratique pas de racisme anti-entreprises. Il ne faudrait pas non plus faire de faux procès systématique contre le gouvernement ». Sur l'exigence du Medef du retrait de la soumission des plus-values mobilières au barème de l'impôt sur le revenu : « Les refus de principe, les combats frontaux affaiblissent toutes les parties. Cela n'a pas de sens d'engager un bras de fer, avec la volonté d'avoir un gagnant et un perdant. [...] Tout le monde doit participer à l'effort collectif de redressement, y compris les entreprises. A un moment, il faut savoir atterrir, mettre fin à une mauvaise querelle, trouver des compromis intelligents. [...] Nous sommes fermes sur les principes, mais très pragmatiques dans la mise en œuvre. Il n'est pas question de revenir sur l'alignement de la fiscalité du capital sur celle du travail. Mais je

veux combattre la rente et la spéculation, surtout pas la prise de risque. Or les plus-values de cessions pour les entrepreneurs ne sont pas un revenu du capital comme un autre. Elles s'apparentent davantage au revenu d'un travail créatif. Nous avons donc décidé plusieurs aménagements, à débattre avec le Parlement. D'abord, de revenir sur la rétroactivité de la mesure en 2012. Ensuite, la réforme ne s'appliquera pas aux créateurs d'entreprises, les abattements seront renforcés pour les investisseurs, les 'business angels' seront encouragés à réinvestir. Quant aux gestionnaires de fonds et aux dirigeants détenteurs d'actions gratuites, ils seront traités de façon spécifique ». Concernant une éventuelle dégradation de la note de la France par Moody's : « Nous échangeons positivement avec eux. Je l'ai fait moi-même récemment. Je pense que les agences sont sensibles aux efforts qui sont engagés, et sont prêtes à nous laisser du temps ».

- **L'intégralité de l'entretien :**

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202333183537-pierre-moscovici-aux-patrons-mettons-fin-aux-mauvaises-querelles-501442.php?xtor=EPR-1500-\[nl\\_8h\]-20121018-\[s=461370\\_n=2\\_c=201\\_l-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202333183537-pierre-moscovici-aux-patrons-mettons-fin-aux-mauvaises-querelles-501442.php?xtor=EPR-1500-[nl_8h]-20121018-[s=461370_n=2_c=201_l-937960@1)

(Source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 18/10/2012, Etienne Lefebvre, Elsa Conesa, Henri Gibier & Dominique Seux)

## LIVRES

### ● **L'Entrepreneur et l'Indigné, deux façons de changer le monde, Entretiens avec Jeanne Dussueil**

Par Philippe Hayat & Gilles Vanderpooten (80 pages). Editions Ellipses.

- **Présentation de l'éditeur :** « *Pragmatiques contre idéalistes, bâtisseurs contre anarchistes, patrons silencieux contre salariés en colère... Qui, de l'Entrepreneur ou de l'Indigné, détient les clés pour changer le monde ? Quoi de commun entre celui qui se dresse devant Wall Street et celui qui trace son propre sillon en se lançant dans la création d'entreprise ? Sont-ils, à ce point, irréconciliables ? Ne peuvent-ils pas se rejoindre dans un même sursaut salvateur, né de leur volonté commune de s'accomplir et de se réinventer ? Un échange vif, sans concession, où deux générations se confrontent, et qui pourrait bien offrir de nouvelles perspectives face au pessimisme ambiant... À vous, lecteur, de choisir comment agir ».*

[http://entrepreneur.lesechos.fr/entreprise/creation/actualites/l-entrepreneur-et-l-indigne-la-place-de-l-entrepreneur-en-question-10022530.php?xtor=EPR-1500-\[LEE\\_quotidienne\]-20121017-\[s=461370\\_n=6\\_c=601\\_l-937960@1](http://entrepreneur.lesechos.fr/entreprise/creation/actualites/l-entrepreneur-et-l-indigne-la-place-de-l-entrepreneur-en-question-10022530.php?xtor=EPR-1500-[LEE_quotidienne]-20121017-[s=461370_n=6_c=601_l-937960@1)

(Source : <http://entrepreneur.lesechos.fr> du 17/10/2012, Valérie Talmon)

[Retour au sommaire](#)

### ● **Dernière minute : les négociations sur les dépassements d'honoraires échouent**

- **Frédéric van Roekeghem**, directeur de l'assurance maladie : « *Les négociations destinées à encadrer les dépassements d'honoraires ont pris fin mardi en début d'après-midi sans que les médecins, l'assurance maladie et les complémentaires soient parvenus à un accord. [L'assurance maladie est allée] au bout de ce qu'elle pouvait proposer ».*

[http://www.liberation.fr/societe/2012/10/23/les-negociations-sur-les-depassements-d-honoraires-echouent\\_855289](http://www.liberation.fr/societe/2012/10/23/les-negociations-sur-les-depassements-d-honoraires-echouent_855289)

(Source : [www.liberation.fr](http://www.liberation.fr) du 23/10/2012)

**Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf de Paris/région parisienne.** En ligne tous les mercredis

Directeur de la publication : Vincent Ravoux, directeur général de l'Urssaf de Paris-région parisienne. Rédacteur en chef : Eric Tessier. Contact : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)